CERTIFICAT QUALIBAT

NUMÉRO **E-E55698** **VALABLE JUSQU'AU** **06/02/2027**

ÉDITÉ LE 13/02/2026

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 01/01/1992

Raison sociale : ENTREPRISE PERAN

Forme juridique : SAS
DEPUIS LE 01/02/2018

Capital : 64 160

111 RUE DE LA BAN
29400 BODILIS

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC BREST 387 534 803 RCS

Siret : 387 534 803 00011

Code NACE : 4120B

Numéro caisse de congés payés : 5012769

Assurance Responsabilité Travaux :
MMA IARD 115822585

Assurance Responsabilité Civile :
MMA IARD 115822585

Situation fiscale et sociale : A jour au 22/12/2025

Téléphone : 02 98 19 20 01 **Fax :**

Portable : 0686068191

Responsabilité légale :
APC CONSTRUCTION (807 567 508) / DAGORN BRIEUX PRÉSIDENT

Site Internet : www.constructions-peran.com

E-mail : accueil@peran-brest.com

Effectif moyen : 14 **Tranche de classification :** EFF2 **Chiffre d'affaires H.T. :** 2 604 681 **Tranche de classification :** CA6

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	Effectif	* Date d'attribution
2111	Maçonnerie et ouvrages en béton armé (Technicité courante)	2	07/02/2024
3511	Fourniture et pose de menuiseries extérieures (Technicité courante)		05/02/2026
7121	Isolation thermique et acoustique par soufflage	5	07/02/2024
	Nombre total de qualifications : 3		

* ou du plus récent renouvellement

La durée de validité d'une qualification est de 4 ans ou 2 ans (PROB) sous réserve que l'entreprise ait satisfait au contrôle annuel de suivi.
Lorsque le code à 4 chiffres de la qualification ou de la certification est complété par la mention d'un niveau de technicité, cela implique que l'entreprise est réputée pouvoir aussi effectuer les travaux relevant des qualifications ou certifications du ou des niveau(x) de technicité inférieur(s) à celui qu'elle détient.

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

Signé par QUALIBAT

13/02/2026 10:50

Version 01-2025

La (ou les) qualification(s) attribuée(s) à cet établissement atteste(nt) de sa conformité aux exigences du « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat » et aux exigences associées aux qualifications mentionnées ci-dessus, en vigueur à la date de la demande. Ces exigences découlent de la norme NF X50-091.

CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

NUMÉRO **E-E55698** **VALABLE JUSQU'AU** **06/02/2027**

ÉDITÉ LE **13/02/2026**

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 01/01/1992
Forme juridique : SAS
DEPUIS LE 01/02/2018
Capital : 64 160

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC BREST 387 534 803 RCS

Siret : **387 534 803** **00011**
Code NACE : 4120B
Numéro caisse de congés payés : 5012769
Assurance Responsabilité Travaux :
MMA IARD 115822585
Assurance Responsabilité Civile :
MMA IARD 115822585
Situation fiscale et sociale : A jour au 22/12/2025

Raison sociale : **ENTREPRISE PERAN**

111 RUE DE LA BAN
29400 BODILIS

Téléphone : 02 98 19 20 01 **Fax :**
Portable : 0686068191

Site Internet : www.constructions-peran.com
E-mail : accueil@peran-brest.com

Responsabilité légale :
APC CONSTRUCTION (807 567 508) / DAGORN BRIEUX PRÉSIDENT

Effectif moyen : 14 **Tranche de classification :** EFF2B

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
2111	Maçonnerie et ouvrages en béton armé (Technicité courante) Mention RGE	07/02/2024
3511	Fourniture et pose de menuiseries extérieures (Technicité courante) Mention RGE	05/02/2026
7121	Isolation thermique et acoustique par soufflage Mention RGE	07/02/2024

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Fenêtres, volets, portes donnant sur l'extérieur	07/02/2024
o Isolation par l'intérieur des murs ou rampants de toitures ou plafonds	07/02/2024
o Isolation des combles perdus	07/02/2024
o Isolation des planchers bas sur local non chauffé	07/02/2024

* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

Signé par QUALIBAT

13/02/2026 10:50

Version 01-2025

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.